

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS**  
**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**  
**D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS**

**Jeudi 25 mai 2023**

**L'an deux mille Vingt Trois le Vingt-Cinq Mai à 18 heures**

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle des assemblées – 48 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance, monsieur Antoine SALITOT est désigné à l'unanimité secrétaire permanent de séance et procède à l'appel nominal

**Présidente :**

Madame Caroline CAYEUX

Monsieur Lionnel CHISS – Président au dossier n°2

**Présents :**

Gérard HEDIN, Stéphane JAMBOIS (suppléant de Béatrice LEJEUNE), Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Loïc BARBARAS, Aymeric BOURLEAU, Antoine SALITOT, Christophe, TABARY, Ali SAHNOUN, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISS, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Martial DUFLOT, Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Mohrad LAGHRARI, Jean-Louis VANDEBURIE, Cédric MARTIN, Jean-Marie DURIEZ (**départ au dossier n°18**), Dominique MORET, Monette-Simone VASSEUR, Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Catherine HERAULT (suppléante de Henry GAUDISSART), Jacqueline MENOUBE, Philippe DESIREST, Dominique DUPILLE, , Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Claire MARAIS-BEUIL (**arrivée au dossier n°4**) , Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Armelle LE GALL, Guylaine CAPGRAS Valérie GAULTIER, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Francis BELLOU, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Philippe VIBERT, David MAGNIER, , Christophe GASPART, David CREVET, Sophie BELLEPERCHE, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD (**départ au dossier n°18**), Grégory NARZIS, Mehdi RAHOUI, Marianne SECK, Marie Manuelle JACQUES (suppléante de Frédéric GAMBLIN), Josée MARINHO, Hatice KILINC SIGINIR.

**Excusés :**

Gregory PALANDRE, Hubert PROOT, Jean LEVOIR, Joëlle CARBONNIER, Christiane HERMAND, Michel ROUTIER, Martine MAILLET, Laurent LEFEVRE, Christian DEMAY, Alain ROUSSELLE, Isabelle SOULA, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Mamadou BATHILY, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Peggy CALLENS, Jean-Marie SIRAUT, Alexis LE COUTEULX.

**Pouvoirs :**

Charlotte COLIGNON représentée par Loïc BARBARAS,  
Dominique DEVILLERS représenté par Jacques DORIDAM,  
Catherine THIEBLIN représentée par Franck PIA,  
Jean-Charles PAILLART représenté par Christophe DE L'HAMAIDE,  
Jean-Jacques DEGOUY représenté par Jean-François DUFOUR,  
Jean-Pierre SENECHAL représenté par Christophe TABARY,  
Marie Claude DEVILLERS représentée par Sylvain FRENOY,  
Martine DELAPLACE par Jean-Louis VANDEBURIE,  
Patricia HIBERTY représentée par Monette-Simone VASSEUR  
, Claire MARAIS-BEUIL représentée par Dominique MAGNIER **jusqu'au dossier n°3**,  
Corinne FOURCIN représentée par Lionel CHISS,  
Samuel PAYEN représenté par Laurent DELAERE,  
Mamadou LY représenté par Caroline CAYEUX,  
Anne-Françoise LEBRETON représentée par Ali SAHNOUN,  
Yannick MATURA représenté par Victor DEBIL CAUX,  
Vanessa FOULON représenté par Charles LOCQUET  
Halima KHARROUBI représentée par Antoine SALITOT,  
Roxane LUNDY représentée par Dominique CLINCKEMAILLIE,  
Jean Marie-DUREIZ représenté par Aymeric BOURLEAU **à partir du dossier n°19**,  
Leila DAGDAD représentée par Marianne SECK **à partir du dossier n°19**

Date de la convocation : le 19 mai 2023 - Date d'affichage : le 2 juin 2023

**Nombre de présents :**

**64 au dossier n°1**  
**63 au dossier n°2 (Madame la Présidente étant sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote)**  
**64 au dossier n°3**  
**65 du dossier n°4 au dossier n°18**  
**63 à partir du dossier n°19**

**Nombre de votants :**

**82 au dossier n°1**  
**81 au dossier n°2 (Madame la Présidente étant sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote)**  
**82 à partir du dossier n°3**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le jeudi 25 mai 2023 à 18 h conformément aux dispositions de l'article L. 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

**Motion du groupe Beauvais Osons l'Avenir : Beauvais avant tout - « Faire de notre territoire un territoire exemplaire de lutte contre les effets du réchauffement climatique »**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés la motion « faire de notre territoire un territoire exemplaire de lutte contre les effets du réchauffement climatique ».

**Motion pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette ou les pièges d'un dispositif hors sol »**

Les membres du conseil communautaire approuvent à la majorité la motion pour faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette ou les pièges d'un dispositif hors sol ».

**001 - Approbation des comptes de gestion 2022**

Les membres du conseil communautaire déclarent à l'unanimité que les comptes de gestion de la CAB dressés pour l'exercice 2022 par le trésorier n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part.

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité d'arrêter les comptes de l'exercice 2021 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

**002 – Approbation des comptes administratifs 2021 - budget principal et annexes**

**Madame la Présidente étant sortie pour le vote des comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote**

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2022 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

**Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	4 369 949,14
Dépenses de l'exercice	72 563 657,54	Recettes de l'exercice	77 469 106,55
Total :	72 563 657,54	Total :	81 839 055,69
<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>		<b>9 275 398,15</b>	

**Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	1 034 237,95
Dépenses de l'exercice	18 246 884,69	Recettes de l'exercice	12 823 204,72
Total :	18 246 884,69	Total :	13 857 442,67

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-4 389 442,02</b>
----------------------------------------------------	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +4 885 956,13

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -1 999 551,54

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +2 886 404,59**

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

## BUDGET ANNEXE DECHETS

### Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	11 802 138,85	Recettes de l'exercice	12 234 641,64
Total :	11 802 138,85	Total :	12 234 641,64

<b>Résultat de la section d'exploitation (A)</b>	<b>432 502,79</b>
--------------------------------------------------	-------------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	118 267,04	Recettes de l'exercice	588 635,10
Total :	118 267,04	Total :	588 635,10

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>470 368,06</b>
----------------------------------------------------	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +902 870,85  
Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -4 635,49

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +898 235,36**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

## BUDGET ANNEXE ZONE DU HAUT VILLE

### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	4 620 351,99	Recettes de l'exercice	4 620 351,99
Total :	4 620 351,99	Total :	4 620 351,99

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 432 568,34	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	3 686 866,46	Recettes de l'exercice	4 416 053,87
Total :	5 119 434,80	Total :	4 416 053,87

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-703 380,93</b>
----------------------------------------------------	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -703 380,93  
Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -703 380,93**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

---

**BUDGET ANNEXE ZONE DE PINCONLIEU – COMPTE ADMINISTRATIF DE CLOTURE****Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 866,26	Recettes de l'exercice	242 990,00
Total :	1 866,26	Total :	242 990,00

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>241 123,74</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

**Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	82 274,23	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	82 274,23	Total :	0,00

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-82 274,23</b>
----------------------------------------------------	-------------------

Le résultat de clôture au 31/12/2022 est de : **+158 849,51**

Les résultats seront repris par le budget principal à l'occasion du budget supplémentaire

---

**BUDGET ANNEXE ZONE DE BEAUVAIS TILLE****Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	8 275 267,68	Recettes de l'exercice	8 275 267,68
Total :	8 275 267,68	Total :	8 275 267,68

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------

**Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	766 630,78
Dépenses de l'exercice	8 450 856,89	Recettes de l'exercice	7 643 708,46
Total :	8 450 856,89	Total :	8 410 339,24

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-40 517,65</b>
----------------------------------------------------	-------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : **-40 517,65**

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -40 517,65**

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

---

**BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES****Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	579 175,51	Recettes de l'exercice	579 175,51
Total :	579 175,51	Total :	579 175,51

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------

**Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	548 874,71	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	579 175,51	Recettes de l'exercice	548 874,71
Total :	1 128 050,22	Total :	548 874,71

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-579 175,51</b>
----------------------------------------------------	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -579 175,51

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -579 175,51**

---

**BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES SAINT MATHURIN****Section de fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 387 576,98	Recettes de l'exercice	1 387 576,98
Total :	1 387 576,98	Total :	1 387 576,98

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------

**Section d'investissement**

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 379 015,98	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 387 576,98	Recettes de l'exercice	1 379 015,98
Total :	2 766 592,96	Total :	1 379 015,98

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-1 387 576,98</b>
----------------------------------------------------	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -1 387 576,98

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : -1 387 576,98**

---

## BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES TRANSFEREES

### Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	0,00	Total :	0,00

<b>Résultat de la section de fonctionnement (A)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------------------------	-------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 065 847,04	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	1 065 847,04	Total :	0,00

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-1 065 847,04</b>
----------------------------------------------------	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : -1 065 847,04

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de :

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de :**

**-1 065 847,04**

---

## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

### Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	4 702 706,01
Dépenses de l'exercice	6 000 033,44	Recettes de l'exercice	6 901 027,48
Total :	6 000 033,44	Total :	11 603 733,49

<b>Résultat de la section d'exploitation (A)</b>	<b>5 603 700,05</b>
--------------------------------------------------	---------------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	502 777,03	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	5 938 322,06	Recettes de l'exercice	4 672 825,42
Total :	6 441 099,09	Total :	4 672 825,42

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-1 768 273,67</b>
----------------------------------------------------	----------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +3 835 426,38

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -900 304,54

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de :**

**+2 935 121,84**

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

---

## BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

### Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté CAB N-1	1 661 163,59
Dépenses de l'exercice	834 535,42	Recettes de l'exercice	1 391 751,72
Total :	834 535,42	Total :	3 052 915,31

<b>Résultat de la section d'exploitation (A)</b>	<b>2 218 379,89</b>
--------------------------------------------------	---------------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution cab N-1	15 596,48	Solde d'exécution N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	1 430 284,14	Recettes de l'exercice	1 220 847,08
Total :	1 445 880,62	Total :	1 220 847,08

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>-225 033,54</b>
----------------------------------------------------	--------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +1 993 346,35

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -788 294,88

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +1 205 051,47**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

## BUDGET ANNEXE SPANC

### Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	3 600,06	Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	64 026,20	Recettes de l'exercice	73 429,06
Total :	67 626,26	Total :	73 429,06

<b>Résultat de la section d'exploitation (A)</b>	<b>5 802,80</b>
--------------------------------------------------	-----------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	72 317,15
Dépenses de l'exercice		Recettes de l'exercice	0,00
Total :	0,00	Total :	72 317,15

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>72 317,15</b>
----------------------------------------------------	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +78 119,95

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +78 119,95**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

---

## BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

### Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	2 212 914,57
Dépenses de l'exercice	11 545 433,77	Recettes de l'exercice	10 597 441,64
Total :	11 545 433,77	Total :	12 810 356,21

<b>Résultat de la section d'exploitation (A)</b>	<b>1 264 922,44</b>
--------------------------------------------------	---------------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	749 735,15
Dépenses de l'exercice	671 592,95	Recettes de l'exercice	1 745 544,61
Total :	671 592,95	Total :	2 495 279,76

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>1 823 686,81</b>
----------------------------------------------------	---------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +3 088 609,25  
Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -119 114,11

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +2 969 495,14**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

---

## BUDGET ANNEXE GNV

### Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	662 986,03
Dépenses de l'exercice	479 988,35	Recettes de l'exercice	521 730,80
Total :	479 988,35	Total :	1 184 716,83

<b>Résultat de la section d'exploitation (A)</b>	<b>704 728,48</b>
--------------------------------------------------	-------------------

### Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	89 299,74
Dépenses de l'exercice	35 311,00	Recettes de l'exercice	35 720,00
Total :	35 311,00	Total :	125 019,74

<b>Résultat de la section d'investissement (B)</b>	<b>89 708,74</b>
----------------------------------------------------	------------------

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2022 de (A + B) : +794 437,22  
Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

**Le résultat cumulé au 31/12/2022 est de : +794 437,22**  
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

### **003 - Affectation des résultats 2022 - budget principal**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'intégrer au budget principal les résultats de clôture du budget annexe Pinçonlieu ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la façon suivante :

**6 471 267,79 €** au compte 1068 « **excédents de fonctionnement capitalisés** » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement,  
**3 045 254,10 €** au compte 002 « **résultat de fonctionnement reporté** ».

### **004 - affectation des résultats 2022 - budget annexe assainissement**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget annexe assainissement de la façon suivante :

**2 668 578,21 €** au compte 1068 « **excédents de fonctionnement capitalisés** » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement.  
**2 935 121,84 €** au compte 002 « **résultat de fonctionnement reporté** ».

### **005 - Affectation de résultats 2022 - budget annexe eau potable**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget annexe eau potable de la façon suivante :

**1 013 328,42 €** au compte 1068 « **excédents de fonctionnement capitalisés** » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement.  
**1 205 051,47 €** au compte 002 « **résultat de fonctionnement reporté** ».

### **006 - Dotation de solidarité communautaire (DSC) – versement acompte 2023**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de verser à chaque commune en juin 2023 un acompte correspondant à 50 % du montant annuel qui a été versé au titre de la dotation de solidarité communautaire en 2022 ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité que le versement du solde 2023 sera versé en fin d'année, après délibération établissant les montants de la dotation de solidarité communautaire 2023 applicables suite à la refonte du pacte financier et fiscal.

### **007 -Plateforme multiservices du Beauvaisis - Barème des prestations**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le barème des prestations dites intellectuelles dans le cadre de projet de travaux selon le tableau ci-dessous :

Prestations intellectuelles		
Catégorie A (toutes filières)	Ingénieur, Attaché...	50 €/h déplacement inclus
Catégorie B (toutes filières)	Technicien, Rédacteur...	40 €/h déplacement inclus
Catégorie C (toutes filières)	Adjoint technique, administratif	30 €/h déplacement inclus

### **008 -SA HLM LAESSA - désignation d'un représentant**

Mesdames Roxane LUNDY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Claire MARAIS-BEUIL et messieurs Grégory NARZIS, Thierry AURY, David MAGNIER, ne prennent pas part au vote.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de désigner Cédric MARTIN en qualité d'administrateur de la SA HLM LAESSA. en remplacement de Jacques DORIDAM

### **009 - Tableau des effectifs**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'ajustement du tableau des emplois communautaires pour les motifs suivants :

- remplacer des agents partis (mutation, longue maladie, détachement, ) ;
- renfoncer les services, notamment avec :
  - le développement du pôle cadre de vie environnement afin d'augmenter les prestations de services aux usagers de l'agglomération ;
  - la mise en place de la plateforme administrative et financière (PAF) au sein du pôle secrétariat général afin d'assurer une continuité de service ;
  - La création d'un poste en contrat de projet de technicien études et travaux afin de développer et de piloter la mission de mobilité sur l'ensemble du territoire

### **010 - Protocole d'exercice du droit syndical**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le protocole d'exercice du droit syndical commun à la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB), la Ville de Beauvais et le centre communal d'action sociale (CCAS), dont l'objectif est l'harmonisation des règles de fonctionnement des instances de dialogue social.

### **011 - Mise en place des Titres-restaurant**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la mise en place des titres-restaurant pour les agents de l'agglomération à compter du 01/07/2023.

### **012 - Subvention exceptionnelle au profit du comité des œuvres sociales de la communauté d'agglomération du Beauvaisis**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 293,72 € au comité des œuvres sociales.

le Comité des œuvres sociales a été amené en 2022 à verser à la demande de la collectivité une aide exceptionnelle pour certains agents Dans un contexte de crise énergétique majeure et de la baisse du pouvoir d'achat des agents.

### **013- Ouverture d'une concertation préalable – Projet de renouvellement urbain de la communauté d'agglomération du Beauvaisis**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'ouverture d'une concertation préalable du projet de renouvellement urbain de la communauté, afin de recueillir les observations du public relatives au projet de renouvellement urbain porté par la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour les deux quartiers d'intérêt national Argentine et Saint-Lucien (Commune de Beauvais), et de faire part des études en cours concernant la requalification à venir de la centralité du quartier Argentine

#### **014- Lancement du programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) des quartiers Centre-Ville et Voisinlieu de Beauvais**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la mise en place du Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (Anah) sur les quartiers du centre-ville et de Voisinlieu de Beauvais et sur les autres communes de la CAB selon les souhaits des maires des communes concernées

- Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** la création d'une autorisation d'engagement de 600 000 € lors d'une prochaine étape budgétaire, Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité**.de confier la mise en place du POPAC à des prestataires recrutés par la CAB sur marchés publics,

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité**.la présidente ou le vice-président délégué à solliciter les co-financements mobilisables auprès de l'agence nationale de l'habitat et autres possibles co-financeurs,

#### **015 - Désignation des conseillers communautaires représentant la communauté d'agglomération au sein du syndicat en charge de l'établissement du SCOT du Grand Beauvaisis**

Mesdames Roxane LUNDY, Dominique CLINCKEMAILLIE, Claire MARAIS-BEUIL et messieurs Grégory NARZIS, Thierry AURY, David MAGNIER, ne prennent pas part au vote.

Les membres du conseil communautaire désignent à l'**unanimité** les représentants de la communauté d'agglomération au sein du syndicat en charge de l'établissement du SCOT du Grand Beauvaisis come suit :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Mme Caroline CAYEUX	M. Franck PIA
M. Gérard HÉDIN	M. Jean-Marie DURIEZ
Monsieur Jean-François DUFOUR	Monsieur Dominique CORDIER
M. Dominique DEVILLERS	M. Aymeric BOURLEAU

#### **016 - Approbation de l'inventaire des zones d'activité économique d'intérêt communautaire**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** l'approbation de l'inventaire des zones d'activité économique d'intérêt communautaire ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la Présidente à mettre en œuvre toutes les démarches administratives nécessaires à l'exécution de cet inventaire, notamment dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal valant habitat et mobilités (PLUi-HM)

#### **017 - Zone d'aménagement concerté "Beauvais-vallée du Thérain" - Approbation de la déclaration de projet**

Les membres du conseil communautaire déclarent à l'**unanimité des suffrages exprimés** le caractère d'intérêt général du projet de ZAC « Beauvais-Vallée du Thérain » suivant le dossier soumis à l'enquête publique ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité des suffrages exprimés** de poursuivre la mise en œuvre du projet d'aménagement de la ZAC « Beauvais-Vallée du Thérain » sur la base des objectifs et des principes d'aménagement tels que présentés dans le dossier d'enquête publique unique,

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés les réponses apportées aux réserves émises par le commissaire-enquêteur et les suites qui lui sont accordées,

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité des suffrages exprimés de solliciter de madame la Préfète de l'Oise, aux termes de l'avis favorable du commissaire enquêteur, la rédaction d'arrêtés déclarant d'utilité publique ledit projet urbain, avec mise en comptabilité du PLU, et déclarant conjointement cessibles les biens nécessaires à sa réalisation au bénéfice du l'ADTO-SAO, aménageur public de la ZAC,

#### **018- Approbation de la modification n°3 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Paul**

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité l'approbation de la modification n°3 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Paul ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la Présidente ou le vice-président délégué à mettre en œuvre toutes les démarches administratives nécessaires à l'exécution de la modification n°3 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Paul.

#### **019 - Approbation de la modification simplifiée du PLU de Beauvais (projet OPAC- avenue Rostand)**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la modification simplifiée du PLU de Beauvais (projet OPAC- avenue Rostand).

#### **020 - Engagement de la modification simplifiée n°1 du PLU de Le Fay Saint-Quentin**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'engager la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de Le Fay-Saint-Quentin ;

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité .de valider les modalités de la mise à disposition du public du projet de la modification simplifiée n°1 du PLU

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer l'ensemble des pièces et actes administratifs nécessaires à la conduite de la procédure.

#### **021 - Convention relative à l'organisation d'un service de transport d'élèves entre les écoles des communes de l'Agglomération et les complexes aquatiques communautaires (Aquaspace à Beauvais, Jacques Trubert à Bresles)**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité la signature de la convention relative à l'organisation d'un service de transport d'élèves entre les écoles des communes de l'Agglomération et les complexes aquatiques communautaires (Aquaspace à Beauvais, Jacques Trubert à Bresles)

**022 - Convention relative au transport scolaire sur le réseau TER des scolaires du ressort territorial entre la Communauté d'agglomération du Beauvaisis et SNCF voyageurs.**

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** la convention visant à définir les conditions de prise en charge par la communauté d'agglomération du Beauvaisis des abonnements scolaires réglementé ASR pour le transport sur le TER Hauts-de-France des élèves résidants et scolarisés au sein de son ressort territorial ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer la convention relative au transport scolaire sur le réseau TER des scolaires du ressort territorial entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et SNCF voyageurs.

**023 - Mise en place d'un nouveau règlement suite à la réduction des fréquences de collecte des déchets sur la ville de Beauvais**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la mise en place d'un nouveau règlement suite à la réduction des fréquences de collecte des déchets sur la ville de Beauvais, comme suit :

- zones pavillonnaires : 1 collecte d'ordures ménagères et 1 collecte de tri sélectif par semaine
- centre-ville : 2 collectes d'ordures ménagères et 2 collectes de tri sélectif par semaine ;
- hyper centre-ville : 4 collectes d'ordures ménagères et 2 collectes de tri sélectif par semaine.

**024 - Environnement - Assainissement - Service public d'assainissement collectif - Convergence tarifaire**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le programme pluriannuel d'investissement à l'échelle de la communauté d'agglomération du Beauvaisis jusqu'en 2031 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le projet de programme pluriannuel de renouvellement de la station d'épuration de Beauvais jusqu'en 2031 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le renouvellement de 1% du linéaire total des réseaux par an jusqu'en 2031 ;

Les membres du conseil communautaire approuvent **la majorité** le principe de convergence tarifaire linéaire visant un tarif cible prévisionnel en 2031 permettant le financement des programmes d'investissement y compris le renouvellement des réseaux (1% par an).

**025 - Environnement - service public d'eau potable - convergence Tarifaire**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le programme pluriannuel d'investissement à l'échelle du service eau potable de la communauté d'agglomération du Beauvaisis jusqu'en 2031,

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** le renouvellement de 1% du linéaire total des réseaux par an jusqu'en 2031,

Les membres du conseil communautaire approuvent à **la majorité** le principe de convergence tarifaire linéaire visant un tarif cible prévisionnel en 2031 permettant le financement des programmes d'investissement y compris le renouvellement des réseaux (1% par an),

#### **026 - Approbation de la modification des zonages d'assainissement des communes de Rémérangles et La-Rue-Saint-Pierre**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la modification des zonages d'assainissement des communes de Rémérangles et La-Rue-Saint-Pierre.

#### **027 - Environnement - Eaux pluviales - Programme pluvial (1ère tranche)**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la première liste de travaux au titre du programme d'investissement pluviale , pour un montant à charge de la communauté d'agglomération du Beauvaisis de 172 822,01 € (sans déduction éventuelles de subventions), pour 17 opérations pour les communes de : Allonne, Auchy-la-Montagne, Beauvais, Berneuil-en-Bray, Bonlier, Fouquénies, La Neuville-en-Hez, Le mont-Saint-Adrien, Luchy, Milly-sur-Thérain, Muidorge, Saint-Martin-le-Noeud, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Paul et Tillé ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès des agences de l'eau, du conseil départemental de l'Oise et auprès de la région Hauts de France ;

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes de Saint-Germain-la-Poterie et de Luchy.

#### **028 - Tourisme - Développement des Randonnées**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** développement du plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées de la communauté d'agglomération du Beauvaisis dont les objectifs sont : la qualification du réseau, l'extension du réseau et le développement pour de nouvelles pratiques.

#### **029 - Comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (C.G.T.B.) - signature d'une convention pluriannuelle 2023/2026 - État, Région, Communauté d'agglomération du Beauvaisis**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la signature d'une convention pluriannuelle 2023/2026 entre l'État la Région et le comité de gestion du théâtre du Beauvaisis (C.G.T.B.) afin de définir les modalités de mise en œuvre du projet artistique et culturel, les conditions de financement, de suivi et d'évaluation des projets.

#### **030 - Direction des affaires culturelles - contrat local d'éducation artistique - Signature d'une convention cadre avec la direction régionale des affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France et la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Oise**

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la signature d'une convention cadre entre la direction régionale des affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France et la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de l'Oise afin de définir les conditions du partenariat pour la mise en place d'un contrat local d'éducation artistique intercommunal pour les trois prochaines années, 2023, 2024 et 2025.

**031 - Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis – modification du règlement intérieur et des modalités de prêt de certains supports et de remboursement – modification du tarif de remboursement des DVD**

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la modification du règlement intérieur et des modalités de prêt du réseau des médiathèques du Beauvaisis comme suit :

l'article 11 : inscriptions et prêts - conditions de prêt

l'inscription permettra d'emprunter un jeu vidéo maximum par carte au lieu de deux, quatre disques vinyles maximum par carte à la place de deux exemplaires, un exemplaire d'objets connectés et un lecteur ;

Il est ajouté au règlement intérieur la possibilité de prêt de lecteur CD

et, un ajustement tarifaire sur le remboursement des DVD par les adhérents est à effectuer au regard de l'inadéquation du montant calculé sur celui du fournisseur qui inclut les droits de diffusion et le prix public du DVD.

La séance est levée à 20 heure 40

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX,



Présidente de la communauté  
d'agglomération du Beauvaisis